CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E124708** **VALABLE JUSQU'AU** **23/02/2026**

ÉDITÉ LE **12/03/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2007
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS CEDEX 01 493 998 769

Siret : **493 998 769 00027**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5419134

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021127232704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021127232704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : **G P RENO 49**

ZI DES VICTOIRES
VERN D'ANJOU
49220 ERDRE-EN-ANJOU

Téléphone : 09 64 09 08 71 **Fax :**
Portable : 06 87 10 80 69

Site Internet : www.gp-reno49.fr
E-mail : gpreno49@orange.fr

Responsabilité légale :
GOULET RODOLPHE GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/02/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	24/02/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.